

EPPU Albert Poulain – Conseil d'école

Lundi 4 novembre 2019

1/ Ouverture du conseil d'école à 18 heures

Merci à la mairie pour les différents travaux accomplis depuis la rentrée (les lumières de la salle de motricité et des deux classes maternelles ont été changées)

Mot de remerciement aux personnes présentes :

Mmes Wenger Laëtitia, Litwinski Maëlle, Scaer Fatima, Feneux Patricia, Bailly Sylvie et Badrane Rahma, parentes élues.

M Inizan Jean-Yves, maire de Mernel

MM Richard Maxime, Allegre Guillaume et Mme Stock Dominique, enseignants

Mme Guyard Bérangère, directrice.

Personnes excusées :

Mme Gervais, enseignante

Mmes Bosi Frédérique, Gautier Angélique parentes élues

Mme Cannerot, Inspectrice de l'Éducation Nationale

Mme Perrudin, adjointe au maire de Mernel

Présentation de l'ordre du jour.

1 – Bilan de la rentrée scolaire (équipe, effectif, organisation, élection de représentants de parents d'élèves)

1 bis – Modalité de vote pour les élections 2020-2021

2 – Rappel du règlement intérieur et de la Charte de la laïcité

3 – Sécurité : compte rendu du Plan Particulier de Mise en Sécurité PPMS et exercice incendie

4 – Amélioration du climat scolaire

5 – Les projets pédagogiques

6 – Bilan financiers de la coopérative scolaire (OCCE)

7 – Questions diverses.

8 – Calendrier

2/ Ordre du jour n°1 : Bilan de la rentrée

EPPU Albert Poulain – Conseil d'école

Lundi 4 novembre 2019

Équipe	<p>L'école dispose de 4 classes, il n'y a pas de fermeture de classe annoncée.</p> <p>- TPS/PS/MS : 20 élèves à la rentrée. Les enseignantes de la classe sont Sandrine Le Champion (tous les vendredis) et Bérangère Guyard également directrice de l'école. Dans cette classe, il y a 2 TPS, 8 PS, 10 MS. Au cours de l'année scolaire il y aura l'arrivée de 1 nouvelle TPS en avril et 2 nouveaux PS.</p> <p>- GS/CP/CE1 : 22 élèves à la rentrée. L'enseignante de la classe est Pauline Gervais. Elle est remplacée par Guillaume Allegre le temps de son congé maternité. Dans cette classe, il y a 7 GS, 8 CP et 7 CE1.</p> <p>- CE1/CE2/CM1 : 22 élèves à la rentrée. L'enseignante de la classe est Dominique Stock. Dans cette classe, il y a 8 CE1 et 8 CE2 et 6 CM1.</p> <p>- CM1/CM2 : 25 élèves à la rentrée. L'enseignant de la classe est Maxime Richard. Dans cette classe, il y a 9 CM1 et 16 CM2.</p> <p>Le total d'élèves dans l'école est de 89, soit le même nombre d'élèves qu'à la rentrée dernière. Nous devrions passer à 91 élèves très rapidement puis 92 en avril.</p>
Organisation	<p>L'organisation du temps scolaire n'a pas changé en cette rentrée. La classe commence à 8h45 et se termine à 12h15, pour reprendre à 13h45 et finir à 16h15.</p> <p>L'accueil du matin se fait dans les classes à partir de 8h35 jusqu'à 8h45 pour tous les élèves. Le portail est fermé à clé à 8h45 pour des raisons de sécurité.</p> <p><u>Rappel</u> : le midi, les élèves qui rentrent à la maison et qui attendent leurs parents ne sont pas sous la responsabilité du personnel périscolaire. Ils ne peuvent donc pas jouer sur la cour pendant ce temps.</p> <p>Sur ce temps de pause méridienne, certains enfants jouent devant l'école en attendant leurs parents. Mais ces enfants ont des jeux dangereux : ils courent sur la route lorsque les voitures arrivent. Il y a donc un gros danger d'accident. Il est important que les parents soient à l'heure pour éviter ce genre de risque. À partir de 12h15, les enfants sont sous la responsabilité de leur parents.</p> <p>A 13h35, l'accueil se fait sur la cour. Pour les élèves de maternelle allant à la sieste, l'accueil se fait en salle de sieste entre 13h05 et 13h15.</p> <p>Les GS-CP qui mangent à la cantine sont accueillis dans la bibliothèque à 13h15 pour un temps calme de lecture d'histoire et de repos.</p> <p>Les APC ont lieu le mardi et le jeudi de 16h15 à 16h45. La participation de votre enfant est soumise à votre autorisation. Tous les élèves peuvent être concernés.</p>

EPPU Albert Poulain – Conseil d'école

Lundi 4 novembre 2019

	<p>Les APC répondent à plusieurs objectifs : 1/ aide au travail personnel (méthodologie, gestion du matériel, apprentissage des leçons), 2/ aide aux élèves en difficulté (difficulté ponctuelle ou plus durable, consolidation, manipulation...), 3/ activité en lien avec le projet d'école.</p> <p>Pour cette année scolaire encore, tous les ateliers d'APC seront des ateliers de lecture. C'est une demande ministérielle.</p> <p>Le projet d'APC a été validé par Mme Cannerot Inspectrice de la Circonscription de Redon.</p>
Élection de représentants de parents d'élève	<p>Il y a 8 sièges (2 sièges par classe), les parents élus définissent entre eux les participants à chaque réunion du Conseil d'Ecole. Les parents élus doivent se mettre d'accord en amont pour désigner les représentants qui seront présents aux différents conseils. Ils échangeront par mail.</p> <p>Participation : 70 votants sur 120 inscrits, taux de participation de 58,3 %.</p> <p>Nous avons reçu beaucoup de votes par correspondance.</p> <p>Avant chaque conseil d'école, les parents d'élèves auront la possibilité de poser leurs questions aux représentants en utilisant l'adresse mail : parentdeleguemernel@gmail.com</p> <p>Ces questions doivent être transmises avant le Conseil d'Ecole car aucune question ne sera traitée directement.</p> <p>Il existe une boîte aux lettres dans le hall afin que les parents puissent y déposer leurs questions directement.</p> <p><u>Les parents élus sont :</u></p> <p>Mme BOSI Frédérique – maman de Yaëlle (GS) sanameha@yahoo.fr</p> <p>Mme WENGER Laëticia – maman de Nathan (CM2) et Julia (CE1) laet.jutel@gmail.com</p> <p>Mme LITWINSKI Maëlle – maman de Alicia (GS) fabmaelle@free.fr</p> <p>Mme SCAER Maria de Fatima – maman de Timéo (CM2) maria.scaer@orange.fr</p> <p>Mme GAUTIER Angélique – maman de Yanis (CM2) gi-95@hotmail.fr</p> <p>Mme FENEUX Patricia – maman d'Enzo (CM2) et de Loé (MS) roulleau.patricia@gmail.com</p> <p>Mme BAILLY Sylvie – maman d'Amélia (CM2) et d'Anna (CE1) andalousie44@hotmail.fr</p> <p>Mme BADRANE Rahma – maman de Mohamed (MS) cheikh.rahma@orange.fr</p>

3/ Ordre du jour n°2 : Règlement intérieur et Charte de la laïcité.

Le nouveau règlement a été modifié pour inclure la loi de scolarisation des enfants de 3 ans, nés en n-3 de septembre de l'année de première rentrée.

La question de la collation a été évoquée l'an passé dans le cadre d'une collation commune. Cette organisation est maintenue. Les fruits à coque ne sont pas distribués aux élèves de

maternelle, un élève y est allergique. Les élèves choisissent ou non de prendre une collation à base de fruits secs.

Selon les recommandations ministérielles, la charte de la laïcité (affichée dans le hall de l'école) est annexée au règlement intérieur.

Le règlement intérieur a été adopté à l'unanimité.

Vous trouverez, joint à ce compte-rendu, le règlement et ses annexes. Merci de signer le coupon attestant que vous en avez bien pris connaissance. Le règlement sera mis en ligne sur le site de la mairie.

4/ Ordre du jour n°3 : Sécurité.

PPM S	<p>-Le premier essai incendie a été réalisé le vendredi 27 septembre : Toutes les classes étaient sorties en 2 minutes 30 secondes.</p> <p>-Le PPMS : il existe un PPMS (plan particulier de mise en sûreté) : il recense les mesures de confinement en cas d'alerte et répertorie les rôles de chaque membre du personnel dans des fiches actions.</p> <p>Il est demandé aux écoles de réaliser 3 exercices d'entraînement PPMS dans l'année. Le 1^{er} a eu lieu le vendredi 18/10. Il s'agissait de s'entraîner à rester cachés dans l'école en cas d'intrusion, il n'y a pas eu de soucis de réalisation, les élèves ont été trop bruyants.</p> <p>Pour rappel, chaque enseignant doit avoir les clés du portail sur lui en permanence.</p> <p>Question : quel type d'alarme pour le PPMS ? L'alarme est vocale.</p>
------------------	--

5/ Ordre du jour n°4 : Amélioration du climat scolaire

Nous avons remarqué que certains moments de récréation était particulièrement propices aux conflits entre élèves : la récréation du matin et celle du retour de cantine.

Pour la récréation du matin (10h30-11h), les enseignants ont décidé en juin 2019 en conseil des maitres de séparer les récréations en deux moments. Les classes de M Richard et Mme Stock sortent donc de 10h15 à 10h30 et les classes de Mmes Gervais et Guyard sortent de 10h30 à 11h, chaque classe a ainsi plus d'espace à jouer. Le temps des récréations est réglementé par les textes.

Nous avons également attribuer des espaces à ces deux moments de récréation afin que les classes de Mmes Stock et Gervais (dont les fenêtres donnent sur la cour) ne soient pas gênées pendant ces temps.

EPPU Albert Poulain – Conseil d'école

Lundi 4 novembre 2019

Il reste un point important d'énervernement qui est le retour de la cantine. Nous, enseignants, souhaitons proposer en conseil d'école que l'accueil de 13h35 s'effectue en classe, comme c'est le cas pour l'accueil de 8h35.

Ainsi, les élèves de maternelle et CP profiteraient d'un temps de récréation après leur repas et rentreraient en classe avant le retour des CE/CM dans la cour. Les CE/CM profiteraient d'un temps de récréation avant leur repas et rentreraient en classe en retour de cantine.

Pour ce qui est du personnel du périscolaire présent sur l'école à ce moment, il rentrerait dans les classes avec les différents groupes pour y rejoindre les enseignants. Cela permettrait un moment de remise au calme conjoint. Pour ce qui est des responsabilités, il n'y a aucun changement pour les enseignants, les animatrices du temps périscolaires seront dans les classes avec les enseignants et les élèves.

L'accueil dans les classes est déjà effectif les jours de pluie. Dans d'autres écoles, les élèves font un temps calme dans les classes, les élèves se posent 10 minutes avec la tête dans les bras. Du temps calme et libre dans les classes, du même type que le matin, sera proposé aux élèves.

Vote pour un accueil dans les classes à 13h35 :

Pour : unanimité.

Contre :

6/ Ordre du jour n°5 : Les projets pédagogiques

Projet commun	<p><u>Projet spectacle</u> : un intervenant viendrait monter un spectacle avec les enfants, thème et modalité à venir.</p> <p><u>Projet prévention</u> : trois étudiants en médecine viendront travailler auprès des 4 classes sur les thèmes de l'hygiène corporelle ou de la santé affective. Modalité à venir</p>
TPS-PS-MS	La priorité est donnée aux classes de CE/CM.
GS-CP-CE1	<p>☑ La priorité est donnée aux classes de CE/CM.</p> <p>☑ Le cycle piscine connaîtra une nouvelle organisation. Les 16 séances seront découpées en 2 séries de 8 séances, 8 séances pour les CP-CE1 de Pauline Gervais et 8 séances pour les CE1-CE2 de Dominique Stock. Les groupes seront réduits. Jusque là, les phobies de élèves ne se réduisaient pas avec le cycle, un bilan sera fait au dernier conseil d'école pour voir si la qualité est au rendez-vous avec cette nouvelle organisation.</p>
CE1-CE2-CM1	☑ Les élèves bénéficient de séances à la médiathèque. La mairie prête le petit car pour les déplacements, nous la remercions.
CM1-CM2	☑ Une sortie peut-être organisée en pays de Brocéliande, il s'agirait d'une

EPPU Albert Poulain – Conseil d'école

Lundi 4 novembre 2019

	ballade contée.
--	-----------------

Question : Y aura-t-il une journée anglaise ?

Réponse : Rien est organisé pour le moment, mais il avait été discuté de l'organiser une année sur deux.

7/ Ordre du jour n°6 : Bilan financier.

Sur le dernier relevé bancaire, il restait 2 300€, mais nous avons changé de banque, nous ferons donc un bilan détaillé au deuxième trimestre.

Les ventes de gâteaux sont maintenues, une vente par classe à tour de rôle. Pour le moment, chaque vente de gâteaux a rapporté 40€.

9/ Ordre du jour n°7 : Questions diverses.

Aucune question des parents.

10/ Ordre du jour n°8 : Calendrier

Date des prochains conseils d'école : (sous réserve de modification)

Deuxième conseil d'école : Mardi 3 mars 2020

Pendant ce conseil d'école, il faudra voter les modalités de vote pour les élections de parents de l'année scolaire suivante.

Troisième conseil d'école : Jeudi 4 juin 2020

Fin du conseil d'école à 19h15min

Secrétaire de séance :

Maxime Richard

Présidente de séance :

Bérangère Guyard